

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 4/65 portant réaménagement de certains tarifs postaux du régime intérieur.

n° 4/65

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
11 juin 1965

Numéro JO  
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro  
1 juillet 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Les taxes applicables dans le régime intérieur de la C.F.S aux objets de correspondance ci-apres, sont les suivantes : I — Lettres — jusqu'à 20g ... ..10F — de 20 à 100g .....20F —de 100 à 250g .....35F —de 250 a 500g.....50F — de 500 à 1.000g .....75F — de 1.000 à 2.000g .....95F II — Imprimés et échantillons — jusqu'à 50g.....6F — de 50 à 100g .....10F III. — Journaux — journal jusqu'àa 100 g .....3 F \_ journaux de moins de 100 g déposés en nombre (plus de 100), triés et enliasses dans l'orare des numéros des hoîtes postales.....2 F